

DEPARTEMENT  
DES  
BOUCHES-DU-RHONE  
---  
CONSEIL DEPARTEMENTAL

RAPPORTEUR(S) : M. GERARD GAZAY

**DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE  
13 Juillet 2016**

**OBJET :** Aide aux investissements des entreprises agroalimentaires

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Départemental,

La Commission Permanente du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 13 Juillet 2016 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

**Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,**

A décidé :

- d'autoriser la Présidente du Conseil Départemental à signer la convention transitoire 2016 entre la Région Provence Alpes Côte d'Azur et le Département relative au dispositif d'aide aux investissements des entreprises agroalimentaires, dont le projet est joint au rapport, et à procéder à tout acte nécessaire dans le cadre de cette opération,
- d'approuver le texte de la convention type à signer entre l'entreprise bénéficiaire de l'aide et le Conseil Départemental, dont le projet est joint au rapport.

Ce rapport est sans incidence budgétaire.

à l'Unanimité

**ADOPTE**  
**Pour la Présidente du Conseil Départemental**  
**des Bouches-du-Rhône**  
**et par délégation**

**Signé**  
**Nathalie Tarrisse**  
**Directrice**  
**du Service des Séances de l'Assemblée**